

La proportion de la population rurale est en baisse

Un **centre de population** contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel.

Le terme « **centre de population** » remplace le terme « **région urbaine** ». Les centres de population sont classés en trois groupes :

- Petits (comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants);
- Moyens (comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants);
- Grands (comptent une population de 100 000 habitants et plus).

Les **régions rurales** comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

- Selon le recensement de 2011, environ 357 000 Néo-Brunswickois habitaient dans des régions rurales. Ce chiffre est en constante diminution depuis 1991 et, en conséquence, la proportion de Néo-Brunswickois vivant dans les régions rurales a baissé jusqu'à atteindre 47,5 % en 2011.
- Au Nouveau-Brunswick, la population vivant en dehors des régions rurales augmente progressivement. Il y a vingt ans, ce groupe représentait 47,7 % de la population totale; en 2011 il représentait 52,5 %.
- En 2011, la taille de la population rurale a considérablement varié d'une province ou territoire à l'autre, se situant entre 14 % et 53 %. Les deux seules juridictions dans lesquelles la part de la population rurale dépassait les 50 % étaient l'Île-du-Prince-Édouard (53 %) et le Nunavut (52 %).
- Toutes les juridictions ont vu la proportion rurale de leur population baisser entre 2006 et 2011. Pour l'ensemble du Canada, cette proportion est passée en dessous de la proportion d'une personne sur cinq en 2011, soit 18,9 %.

